

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

stfulgence@ville.st-fulgence.qc.ca

INFO-MUNICIPAL



Saint-Fulgence, le 31 octobre 2000.

Citoyens, Citoyennes,

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous entretenir sur certains sujets qui retiennent notre attention en cette période importante de l'année au niveau municipal.

Au sujet du projet d'assainissement, la dernière réunion du conseil municipal a été marquée par les dernières étapes de cet important dossier. Après 5 ans d'efforts, nous pouvons affirmer que cette réalisation marquera l'avenir de notre municipalité. Encore une fois merci à tous ceux qui se sont impliqués directement dans ce projet environnemental et communautaire.

Au niveau culturel, il me fait plaisir au nom des membres du conseil municipal et de toute la population de souligner l'implication de madame Lina Tremblay à titre de responsable de notre bibliothèque municipale. C'est tout près de vingt (20) ans que Lina a consacré à cette importante activité et nous voulons aujourd'hui la remercier sincèrement pour son dévouement.

En rapport avec l'aménagement et la protection de nos battures, nous procédons actuellement à la construction d'un site d'observation connexe au marais aménagé par Canards Illimités. Cette structure est située à l'extrémité du nouveau sentier reliant le centre d'interprétation et le marais. Ce projet est réalisé en collaboration avec la M.R.C. du Fjord (Volet 11), la Société de développement (S.D.A.F.), la municipalité et la Fondation de la faune.

Nous vous invitons à vous rendre sur place afin de constater la beauté des lieux et l'activité de la faune dans ce secteur privilégié.

Au niveau municipal, il est certain que nous devons au cours des prochains mois, comme partout au Québec, réfléchir sur l'avenir de notre communauté. Il faudra que notre réflexion porte principalement sur le développement de notre territoire tout en assurant le bien-être de notre population

Nous savons que par décision gouvernementale, nous faisons présentement partie de la région métropolitaine de recensement (R.M.R.) de Chicoutimi-Jonquière tout comme St-Honoré, Canton Tremblay, Lac Kénogami, Larouche, Shipshaw, La Baie et Laterrière.

Cette délimitation géographique est basée sur des critères de densité et surtout dans notre cas sur le pourcentage (60%) de population active qui travaille dans le noyau urbanisé de Chicoutimi et Jonquière. Il est évident que cette situation doit être prise en considération dans nos réflexions.

D'un autre côté, nous sommes conscients que nous avons un rôle très important à jouer au niveau de l'occupation et de la mise en valeur de notre immense territoire. Il faudra si nous voulons bien remplir ce rôle que le gouvernement du Québec nous en donne les moyens. Présentement, nous sommes exclus de la future loi sur la ruralité qui devrait contenir des mesures intéressantes pour les municipalités qui y seront assujetties.

Comme nous le constatons, l'absence de certains éléments nous empêche présentement de faire les suggestions les plus appropriées. Comme je l'ai expliqué à la Ministre Madame Harel dernièrement et au mandataire Maître Bergeron, nous sommes disposés à bien jouer notre rôle sur l'échiquier régional mais à la condition qu'on nous en assure les moyens sociaux et monétaires nécessaires et que notre population ne soit pas pénalisée.

Nous tenons à vous assurer que vos représentants municipaux feront tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer un avenir prometteur à notre communauté et que toutes les représentations en ce sens seront faites auprès des instances responsables.

Nous avons l'intention de tenir la population au courant de tout développement sur ce sujet.

Au niveau financier, nous faisons actuellement les démarches auprès du gouvernement pour conserver notre subvention de péréquation (38,837\$) pour l'an 2001. Comme nous le savons, cette coupure nous avait été annoncée il y a quelques mois. Cette démarche fait partie de nos efforts dans le but de protéger au maximum le taux de la taxe foncière.

En rapport avec le nouveau programme d'infrastructures Canada-Québec qui vient d'être signé, nous vous informons que nous sommes à élaborer un projet qui portera surtout sur l'amélioration de notre réseau routier et sur la qualité et la distribution de l'eau potable. Sur ce dernier point, nous savons maintenant que nous devons rencontrer des normes plus sévères fixées par le Ministère de l'environnement.

En terminant, je tiens à vous souligner à nouveau que nous vous fournirons en temps et lieux les informations disponibles autant en rapport avec l'état actuel de notre municipalité que sur son avenir à court et à long terme.

Je vous souhaite une bonne santé et la meilleure des chances.



Gérard Villeneuve
Maire

mr.le.maire@ville.st-fulgence.qc.ca





LOISIRS...

La saison bat son plein et il y a de l'action au centre des loisirs cet automne. Vous avez la chance de profiter de plusieurs jeux amusants soit : le air-hockey, le billard, le mississippi, le ping-pong et les pichnottes. À cet effet, différents tournois seront organisés pour amuser nos jeunes cet automne. Ces tournois se dérouleront le vendredi soir et Tim Desbiens avec ma collaboration sera l'organisateur en chef. Vous pouvez également pratiquer le roller-hockey en raison de l'asphaltage de la patinoire.

**LES HEURES D'OUVERTURE SONT DE 18 HEURES À 22 HEURES
DU DIMANCHE AU VENDREDI.**

Venez vous amuser au centre des loisirs, le lieu de rassemblement par excellence pour nos jeunes et ne vous gêner pas car il y a de la place pour vous tous puisque plus on a de monde et plus on s'amuse. Au grand plaisir de vous voir!

Philippe Gagnon
Responsable des loisirs 674-2809

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE NOS SERVICES ?

Toute personne demeurant à Saint-Fulgence, âgée de 16 à 35 ans.

QUEL EST LE COÛT DE NOS SERVICES ?

Il n'y a aucun coût pour l'utilisation de nos services

NOS SERVICES !

❖ INFORMATION ET ÉVALUATION :

- Accueil, références et évaluation des besoins
- Ateliers sur divers sujets pertinents à la démarche de recherche d'emploi

❖ ORIENTATION ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNELLE

- Information sur les formations professionnelles, collégiales et

universitaires et les
tendances économiques

❖ SERVICE EN EMPLOYABILITÉ

- Accès à une banque d'emplois
- Préparation au marché de l'emploi et les techniques de recherche d'emploi.

❖ SERVICES D'ENTREPRENEURIAT

- Assistance dans la validation des idées d'entrepreneurship
- Soutien au développement de projets
- Information sur l'entrepreneuriat et les ressources existantes

❖ LOCAL DE RECHERCHE

- Ordinateur pour rédiger les CV, les lettres de présentation et de suivi

- Téléphone pour contacter les employeurs
- Télécopieur
- Bottins d'entreprises, d'organismes et d'institutions
- Accès aux sites Internet reliés à l'emploi
- Centre de documentation

❖ SOUTIEN D'UN CONSEILLER EN EMPLOI DANS VOS DÉMARCHES

- Entrevues individuelles
- Séances d'évaluation des besoins
- Plan d'action individuel
- Activités de suivi individualisé

**Contactez votre
conseillère au numéro de
téléphone suivant :
674-1122**

SOIRÉE DE CARTES....

Au profit des Filles d'Isabelle Marie-Soleil de Saint-Fulgence.

- Samedi, le 4 novembre 2000
- Moulin des Chevaliers à 19 heures 30

Lunch, prix de présence, tirage

Apportez vos cartes ou jeux. Le prix d'entrée est fixé à 5.00\$.



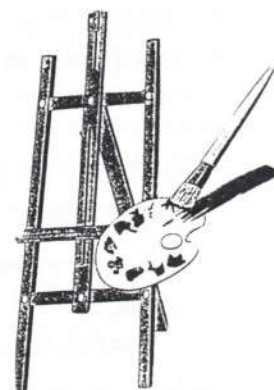
BIENVENUE À TOUS!

ATELIER FRESQUE D'ART

SESSION HIVER 2000

Cours de peinture huile, acrylique, pastel sec, dessin etc...

- Art animalier
- Portrait
- Paysage



12.00\$ pour 3 heures. Vaste atelier situé au 370 Saguenay avec vue sur le majestueux fjord du Saguenay. Début de la session novembre 2000 ou janvier 2001. C'est à déterminer. Du lundi au jeudi, le jour ou le soir.

Pour inscription : Nancy au numéro de téléphone 674-2002

Cours pour enfants : le samedi de 9 heures à 11 heures. Matériel non inclus.

BIBLIOTHÈQUE....

Suite au grand succès obtenu avec la conférence « plaisir et érotisme », donnée par la sexologue bien connue et dynamique Michèle Martin, nous vous informons qu'il y aura une autre représentation en décembre. Une invitation spéciale est faite aux hommes. Également, un atelier sur la graphologie donné par un professeur de l'Institut de graphologie du Québec vous sera offert en janvier.

Si vous êtes intéressés à assister à l'une ou l'autre de ces activités, vous contactez Lina au numéro de téléphone 674-9488.

HORAIRE DU PARC INFORMATIQUE AUTOMNE 2000 :

Lundi et mardi : 18heures à 21 heures

Vendredi : 18heures à 22 heures

PARC DU CAP JASEUX

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

Le projet de développement récréo-touristique du Parc du Cap Jaseux, qui exige un budget d'investissement de l'ordre de 300,000\$, vise à doter le parc d'une infrastructure de parcours défi-entreprise, supporté par un parc d'hébergement d'une capacité accrue. Cette nouvelle infrastructure récréo-éducative, unique au Québec est un concept développé avec succès aux Etats-Unis et qui s'adresse aux entreprises dans le but de leur permettre de consolider leur équipe de travail en les soumettant, à l'extérieur de leur environnement habituel, à un programme d'apprentissage basé sur l'entraide et le dépassement de soi, à l'aide d'un équipement de défi sur câbles.

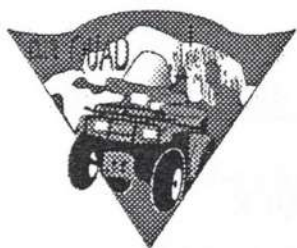
Cet équipement qui s'articule autour d'une tour alpine, est intégré harmonieusement aux infrastructures déjà existantes du Cap Jaseux auquel se greffe un projet d'hébergement propre à recevoir l'augmentation d'achalandage que cela va créer. Le projet d'hébergement comme tel consiste en l'aménagement d'une aire de camping, de tentes et tentes-roulottes de 35 places, l'ajout de 6 sites de camping rustique, la transformation de dortoir en chambrettes et l'amélioration de l'hébergement existant.

Le Parc du Cap Jaseux est associé à un partenaire privé, Parcours Aventure Inc. qui possède une expertise indéniable dans les programmes d'aventures plein-air et de parcours-défi. Parcours-Aventure aura la gestion des programmes d'apprentissage et d'animation récréo-touristique et pourra s'adjoindre d'autres ressources humaines dans l'atteinte des objectifs récréo-éducatifs du Parc du Cap Jaseux.

Un chargé de projet sera engagé pour une durée de un an et aura la tâche de :

- mettre sur pied un nouveau réseau de partenaires;
- réaliser un plan d'affaires pour le projet de développement;
- trouver le financement nécessaire;
- créer le maillage avec les organismes municipaux, gouvernementaux et les entreprises privées;
- mettre en place un programme marketing pour l'ouverture de la saison au printemps 2001;
- procéder à l'installation de l'équipement Parcours défi-entreprise et à l'aménagement du plan d'hébergement.

Michel Tremblay
Président



DES NOUVELLES DU CLUB V.T.T.

MOT DU PRÉSIDENT

Après 2 mois de repos forcé, je reprends les rennes du **CLUB QUAD AVENTURE VALIN** et l'équipe en poste semble vouloir suivre. Cependant il y a encore du travail à faire et nous avons besoin d'huile de bras. Nous voulons livrer la marchandise pour la collectivité des propriétaires de VTT et nous espérons le faire malgré les embûches financières et administratives. Si tu veux participer à ce développement, donne-nous un coup de téléphone et nous serons heureux de t'accueillir.

RÉALISATION

Grâce à l'octroi d'une subvention de la société de développement de St-Fulgence nous avons réalisé un tronçon de 7,2 kilomètres entre le centre du village et le rang Ste-Marie. N'eut été de la bonne collaboration des propriétaires privés qui nous ont accordé un droit de passage, la chose n'aurait pu se réaliser. Je tiens à remercier M. Luc Gagné du Rang Ste-Marie et son épouse, la ferme de l'Anse aux Foins (les familles de M. Augustin et M. Serge Tremblay) ainsi que la famille de M. André Roussel. Sans ces personnes, qui ont compris qu'il valait mieux aménager des sentiers plutôt que de laisser aller les VTT partout, cette réalisation n'aurait été possible. Il n'en tient maintenant qu'à toi, **QUADISTE**, de protéger nos acquisitions et nos permissions en demeurant dans les sentiers prévus et en respectant la propriété privée et les aménagements.

REMERCIEMENTS

Un merci aussi à M. Clément Tremblay et son opérateur de machinerie, M. Adrien Gagnon, pour le travail consciencieux réalisé. Merci aux bénévoles qui nous ont accompagnés lors des travaux et de la signalisation: M. Clermont Lavoie, M. Augustin Tremblay, M. Florent Simard, M. Gérard Gagnon, M. Rock Gagnon ainsi qu'à M. le Maire Gérard Villeneuve pour son support.

Merci aussi à la **COOPÉRATIVE DE STE-ROSE** et à son personnel qui se préparent à nous donner un coup de main dans le secteur du Lac des Conscrits au Nord du Lac St-Germain.

PROCHAINES RÉALISATIONS

Reconstruction d'un pont et d'un ponceau sur le lot 23 Rang 9 Canton Gagné et lot 18 du Rang 10 Canton de Tremblay, lots propriétés du MRN et duquel nous avons les permissions requises: voir tronçon F3-F4 sur la carte.

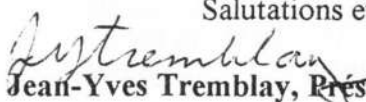
Construction d'un sentier neuf sur une longueur de 4,5 kilomètres entre le Grand Lac Léon et le lac Travers: tronçon F4-F5-F6 et + 60 mètres cubes de bois à bûcher et à sortir.

Prolongement du sentier, sortie village, jusque dans la cour du Moulin des Chevaliers.

CARTE DES SENTIERS

La carte officielle a été réalisée par les cartes GÉOTEL, Benoit Duguay, et est disponible au secrétariat de la Municipalité de St-Fulgence, pour consultation. Elle pourra t'être remise gratuitement si tu deviens membre du CQAV au coût de \$65.00 du 1er novembre au 31 octobre et \$50.00 du 1er mai au 31 octobre. En devenant membre, tu nous aides à te donner de meilleures infrastructures.

Salutations et à la prochaine parution du journal local.


Jean-Yves Tremblay, Président CQAV

(418) 674-2764

URBANISME

J'aimerais vous informer de la réglementation concernant les abris d'autos pour l'hiver (garage temporaire). Selon la réglementation, un garage temporaire en panneaux mobiles ou en toile est autorisé entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mai de chaque année. La distance entre le garage et la ligne de rue doit être d'au moins deux mètres (2m.). Un permis de la municipalité est nécessaire pour l'implantation d'un abri temporaire.

Nous avons constaté une amélioration des déversements que subit notre réseau d'égout. Encore une fois, nous vous annexons la liste des produits à ne pas rejeter dans le réseau.

Pierre-Yves Tremblay
Inspecteur en bâtiment

PRODUITS INTERDITS

Couches de papier
Décapants et solvants à peinture
Tampons hygiéniques
Charpie de sècheuse (mousse)

Pâte alimentaire et riz
Serviettes hygiéniques
Condoms
Charpie de lessiveuse

PRODUITS NON-RECOMMANDÉS

Cheveux
Café (grains)
Mouchoirs de papier

Désinfectant à cuvette
Mégots et cendre de cigarettes
Pépins de fruits

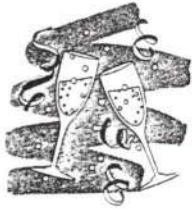
PRODUITS À REJETER EN QUANTITÉ LIMITÉE

Eau de javel
Papier hygiénique mince et incolore
(Éviter les quantités excessives)
Savons et détergents

Huile et graisse
Révélateurs photographiques
et fixateur

N.B. Pour ce qui est de la peinture, du solvant et du décapant, il y a une collecte de déchets dangereux au mois de septembre de chaque année.





TOUTE L'HISTOIRE DU QUÉBEC EN BOUTEILLE !

LA CUVÉE DE SAINT-FULGENCE ARRIVE!

La compagnie « Les Belles Bouteilles décorées inc. » bien connue en France, raconte l'histoire du Pays sur bouteille. En 16 ans d'expérience, elle a créé 28,000 histoires de villes sur 36,000 existantes.

Pour réaliser ces bouteilles, un représentant de la compagnie s'informe auprès de chaque mairie afin d'obtenir les informations les plus justes.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous sommes fiers de vous informer que vous pouvez vous rendre à une succursale de la S.A.Q. pour aller chercher votre bouteille de vin, un Merlot Vin de Pays d'Oc 1999 mis en bouteille en France.

Ce vin cépage merlot, qui a mûrit dans la région ensoleillée du Languedoc-Roussillon, développe des arômes de fruits rouges, de vanille et d'herbes odorantes qui poussent dans les garrigues avoisinantes. Bien équilibré, ce vin de Pays d'Oc aux tanins élégants accompagnera harmonieusement un bon fromage aux herbes, un camembert ou vos grillades et côtelettes.

Ces bouteilles vous sont proposées au coût de 16.85\$ taxes incluses.

AVIS IMPORTANT.....

Nous avons remarqué que plusieurs propriétaires de notre municipalité n'ont pas inscrit leur numéro civique après leur résidence.

Savez-vous que s'il y avait urgence soit de la part du 9-1-1 ou autre et que votre résidence n'est pas identifiée, il serait difficile pour vous d'avoir du secours? Rappelez-vous que les minutes comptent lors d'urgence! La mise en place de votre numéro civique bien en vue est un geste peut coûteux et d'une très grande importance. Nous vous demandons votre collaboration à ce sujet.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

L'Office municipal d'habitation vous informe de la disponibilité d'un logement au Foyer de l'Anse pour personnes âgées. C'est un logement de deux chambres. Pour tous renseignements, veuillez contacter monsieur Gilles Tremblay au numéro de téléphone 674-2588.



Message spécial

à l'attention

De tous les amants de l'hiver

Ha! Comme la neige a neigé (Nelligan)
Ha! Que vous avez envie de skier!

Vos skis vous appellent ? Il y a six mois, vous les remisiez dans un placard; maintenant, il est temps de leur faire parcourir les magnifiques pistes du parc des Monts-Valin. Soyez assurés que vos skis seront traités aux petits oignons avec des conditions de ski exceptionnelles.

Et si nous offrons tant de soins à vos skis, imaginez ce que nous ferons pour vous. Nous vous proposons des paysages impressionnants avec des phénomènes climatiques surprenants tels les fantômes et les momies.

Nous vous invitons également dans le nouveau pavillon d'accueil où vous pourrez profiter de la chaleur d'un foyer, de la restauration, de la salle de fartage et ce, entourés d'un personnel accueillant et qualifié.

Vous serez si enchantés que vous ne voudrez plus partir. Alors, il nous fera plaisir de vous héberger dans l'un de nos refuges à un tarif plus que modeste. Nous pouvons aussi, si vous le désirez, transporter vos bagages, votre voiture ou encore vous-même à l'endroit qui vous convient.

Tout ce traitement de faveur vous est dédié, puisque ce qui fait notre bonheur, c'est que vous soyez parmi nous!

Apprivoisez la nature à l'état brut.

RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE 2000-2001

À tous ceux qui sont intéressés à récolter du bois chauffage au cours de l'hiver 2000-2001 bien vouloir prendre en considération les directives suivantes :

- Pour ce qui est des permis sur les **Terres publiques**, la demande doit être faite au :

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES qui est responsable d'émettre ces permis. On vous indiquera également les secteurs qui sont déterminés au numéro de téléphone suivant : **(418) 698-3660**
vendredi seulement **8H30 à 12H00 et 13H00 à 16H30**

- Pour les **Villégiateurs de Saint-Fulgence**, la récolte se fera à l'intérieur des **Terres Publiques Intra-municipale (TPI)** dans les secteurs déterminés et martelés en collaboration avec la **M.R.C. du Fjord**. Pour ces secteurs, les permis seront émis à la :

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-AUX-FOINS à l'édifice municipal soit le :
lundi et mercredi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 16h30. au numéro de téléphone suivant : **674-1122**

Nous espérons que tous et chacun respecteront les volumes demandés et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.



Gérard Villeneuve
Président de la SDAF